

Cultiver l'essor de l'ACUFC

Plan stratégique 2025-2030



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Table des matières

3	Introduction
4	Mise en contexte
11	Assises du plan stratégique
12	Premier axe d'intervention – représentation stratégique
14	Deuxième axe d'intervention – initiatives structurantes
16	Cohérence transversale des axes d'intervention
18	Conclusion

Introduction

L'ASSOCIATION des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) amorce avec confiance et vigilance un troisième quinquennat. Ce nouveau plan stratégique 2025-2030 repose sur une série de consultations et sur un exercice d'évaluation qui ont mis en lumière un aspect qui s'est développé au fil des dix dernières années : l'ACUFC est bien plus qu'une organisation au service de ses membres, elle constitue désormais un atout stratégique essentiel pour la vitalité du postsecondaire en français et pour la défense de la dualité linguistique au Canada. Elle est devenue une partenaire recherchée et une alliée incontournable dans la francophonie canadienne et au-delà.

Le bilan final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire, *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir*, a aussi ouvert des horizons dont s'inspire directement ce nouveau plan stratégique. L'ACUFC et ses membres y retrouvent des principes qui orientent leur action collective : viser l'égalité réelle, contribuer à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire, assurer le continuum de l'éducation en français, agir comme modèle de collaboration et faire preuve d'excellence et d'innovation. Les pistes d'action proposées dans ce plan permettent de continuer à agir avec détermination en vue de continuer à se projeter vers ces nouveaux horizons.

Les collèges et universités de la francophonie canadienne sont des moteurs indispensables dans leurs communautés respectives. Ils agissent en vue de remédier à des pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs névralgiques en

donnant accès aux formations qui permettent de développer les compétences nécessaires dans un environnement en transformation. Grâce à leurs contextes d'apprentissage variés, ces établissements favorisent la pratique d'un bilinguisme durable ainsi que l'acquisition de compétences techniques et numériques nécessaires sur le marché du travail. Enfin, ils contribuent largement à la construction et à la consolidation du continuum éducatif en français.

L'ACUFC doit être équipée adéquatement pour continuer à accompagner et à représenter ses membres, tout en étant à la hauteur des attentes de ces derniers. Dans ce contexte, la nouvelle *Loi sur les langues officielles*, qui reconnaît désormais explicitement l'importance du niveau postsecondaire, offre des leviers importants dont l'ACUFC peut se servir. Forte de la maturité acquise au cours de la dernière décennie, l'ACUFC est désormais en mesure d'ouvrir de nouvelles voies d'action pour renforcer son impact et soutenir durablement les aspirations de ses établissements membres et des communautés servies par ces établissements.

Au cours des dix dernières années, l'ACUFC et ses membres ont démontré la créativité, la collégialité et la résilience dont ils peuvent faire preuve. L'association continuera d'innover et de trouver de nouvelles façons d'appuyer ses membres, en s'inspirant de ce nouveau plan stratégique. Il est donc primordial de cultiver l'essor de l'ACUFC, pour que cette dernière et ses membres puissent continuer d'étendre leurs horizons et atteindre les buts qu'ils se sont fixés collectivement.

Mise en contexte

LE secteur postsecondaire se trouve au carrefour de nombreuses priorités qui occupent une place croissante dans le discours public au Canada : la pénurie de main-d'œuvre et la mobilité de celle-ci, la résilience et la productivité de l'économie, la croissance démographique de la francophonie et la prestation des services publics. Les établissements membres de l'ACUFC, par leur apport exceptionnel, contribuent à relever ces grands défis collectifs. Toutefois, des vents contraires viennent freiner leurs ambitions.

Dans ce contexte, l'ACUFC doit redoubler d'ardeur, s'appuyer sur ses capacités accrues et saisir chaque occasion pour cultiver la force d'agir de ses membres. Elle doit aussi influencer les dynamiques actuelles afin de préserver sa pertinence, élargir sa portée et demeurer fidèle au mandat que lui ont confié ses membres. Ce plan stratégique propose une lecture des enjeux actuels du secteur postsecondaire et des occasions à saisir, qui orienteront les stratégies de l'ACUFC et guideront la mise en œuvre de ses axes d'intervention.

Enjeux actuels du secteur postsecondaire

1 Pressions financières sur les établissements postsecondaires

De nombreuses études démontrent que la part qu'occupe le financement public dans les budgets des établissements postsecondaires est en déclin. Pour compenser cette baisse, ces établissements doivent diversifier leurs sources de revenus ou réaliser des économies d'échelle, un défi particulièrement ardu pour les établissements francophones, souvent de taille plus modeste et investis d'une mission élargie. En plus d'assurer une offre de formation de qualité, ils assument une responsabilité essentielle dans la vitalité culturelle, sociale et économique des communautés francophones. Cette tendance accentue les pressions financières sur les budgets des établissements, d'autant plus qu'un nouveau resserrement des dépenses publiques se profile. L'absence d'un financement adéquat, stable et prévisible de la part des différents paliers de gouvernement risque de placer certains établissements dans une situation précaire et de forcer ces derniers à prendre des décisions qui pourraient compromettre leur compétitivité et, à terme, l'accès équitable à l'éducation postsecondaire en français.

2 Attraction de la population étudiante canadienne

Lorsqu'il s'agit de choisir un établissement postsecondaire, la population étudiante canadienne évalue un ensemble complexe de facteurs qui influencent sa décision. Parmi les plus déterminants figurent l'accès à un logement abordable et de qualité, les frais de scolarité et les coûts de la vie étudiante, la proximité ou l'éloignement du foyer familial ainsi que la diversité et la pertinence des programmes et des services offerts. Dans ce contexte, les établissements postsecondaires anglophones peuvent parfois sembler plus attrayants et compétitifs. Cela peut inciter la population étudiante canadienne qui aurait préféré poursuivre sa formation en français à se tourner vers des établissements de la majorité linguistique. Les établissements francophones doivent composer avec des obstacles structurels qui limitent leur capacité d'agir sur ces facteurs de choix et qui influencent directement leur pouvoir d'attraction.

3 Attraction de la population étudiante internationale

Les récentes modifications apportées par le gouvernement fédéral aux programmes permettant l'accueil de la population étudiante internationale ont eu des répercussions considérables sur l'ensemble du secteur postsecondaire au pays. Ces changements ont réduit la compétitivité et l'attrait du Canada comme destination d'études, entraînant une baisse marquée des inscriptions de la population étudiante internationale. Cette tendance menace la viabilité de certains programmes, faute de cohortes suffisantes, et fragilise les revenus déjà précaires des établissements. Pour les membres de l'ACUFC, le problème est d'autant plus préoccupant du fait qu'ils ont investi d'importantes ressources dans le développement de relations durables avec plusieurs marchés francophones hors frontières. Ces efforts se trouvent aujourd'hui compromis par des perceptions tenaces à l'international, soit celles d'un Canada moins accueillant envers la population étudiante internationale et d'établissements postsecondaires étant des partenaires moins dignes de confiance qu'auparavant.

4 Discours public sur les études postsecondaires

La perception du public canadien à l'égard du secteur postsecondaire a beaucoup évolué, et pas toujours de manière positive. On reproche aux établissements de ne pas préparer adéquatement les personnes diplômées aux réalités du marché du travail, de tarder à s'adapter aux transformations sociales ou encore de mobiliser des ressources publiques qui pourraient, selon certains, être consacrées à d'autres priorités. À cela s'ajoute un discours récurrent selon lequel l'accueil de la population étudiante internationale serait une source de nouvelles pressions inflationnistes au pays. Ces perceptions fragilisent la légitimité du secteur et compliquent les démarches des établissements qui cherchent à obtenir de la classe politique un financement public plus important, stable et durable.



5 Disparités d'accès selon les régions

Bien que les membres de l'ACUFC soient aujourd'hui présents dans huit provinces et un territoire, cette répartition cache d'importantes iniquités géographiques en matière d'accès à des programmes de formation diversifiés. Dans certaines régions, les établissements postsecondaires de plus petite taille offrent une gamme limitée de programmes, ce qui ne répond pas toujours aux attentes de la population étudiante et réduit l'attractivité de ces établissements. Les grandes distances entre les établissements accentuent cette réalité : il est souvent plus simple et moins coûteux pour une personne étudiante de choisir un programme en anglais offert près de chez elle plutôt que d'assumer les frais liés à des études en français dans un lieu éloigné. Ces iniquités d'accès ont aussi des répercussions directes sur les communautés francophones locales. En limitant les possibilités de formation en français dans des domaines clés, elles réduisent la disponibilité d'une main-d'œuvre francophone qualifiée et freinent ainsi le développement et l'épanouissement de ces communautés.

6 Obstacles administratifs à la collaboration

Sans surprise, la collaboration est ressortie comme un thème central du bilan final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire. Bien qu'elle soit au cœur du mandat de l'ACUFC et qu'elle représente un levier essentiel pour accroître l'accès à l'éducation postsecondaire en français, la collaboration se heurte à plusieurs obstacles qui sont souvent hors du contrôle des partenaires. Certains projets de collaboration sont freinés par des politiques administratives gouvernementales, par des barrières linguistiques injustifiées, par les exigences liées à la reconnaissance des acquis au sein même du pays ou encore par les angles morts des programmes de financement. Il arrive aussi que les capacités internes limitées des établissements restreignent la participation de ces derniers à de nouvelles initiatives collectives. Pour éliminer ces obstacles, les multiples parties prenantes, dont les intérêts ne convergent pas toujours avec les ambitions collectives du secteur postsecondaire, devront non seulement déployer des efforts concertés, mais aussi faire preuve de volonté et de bonne foi.



Occasions à saisir

1 Notoriété de l'ACUFC

Les membres de l'ACUFC et leurs partenaires constatent que la notoriété de l'association s'est considérablement accrue au cours des dernières années. Cette notoriété a permis à l'ACUFC d'avoir accès à de nouvelles parties prenantes, de consolider des partenariats existants, d'accroître sa visibilité médiatique, tout en lui ouvrant les portes des instances décisionnelles et de la classe politique. Dans un contexte où les enjeux du postsecondaire sont de plus en plus complexes et diversifiés, la notoriété de l'ACUFC constitue un levier essentiel pour exercer une représentation stratégique plus judicieuse et plus efficace. Elle permet de mieux faire valoir les réalités particulières des établissements postsecondaires francophones en contexte minoritaire et d'atteindre de nouveaux publics susceptibles de créer, à leur tour, des occasions précieuses de collaboration et d'action.

2 Reconnaissance du postsecondaire dans la Loi sur les langues officielles

L'ACUFC reconnaît d'emblée que l'éducation postsecondaire relève de la compétence des provinces et des territoires. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement fédéral a aussi la capacité d'agir dans ce domaine, par exemple grâce au financement de la recherche. Or, s'ajoute désormais à ce portrait le fait qu'en vertu de la nouvelle *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement fédéral s'engage explicitement à renforcer les possibilités d'apprentissage de qualité pour les minorités francophones, notamment au niveau postsecondaire. De plus, la Loi reconnaît aussi que l'éducation postsecondaire est un secteur essentiel à l'épanouissement de ces minorités et qu'il importe de protéger la présence d'institutions fortes pour soutenir ce rôle. Ces engagements marquent un tournant majeur dans la relation entre les établissements postsecondaires et le gouvernement fédéral. Ils fournissent des leviers inédits pour appuyer les plaidoyers de l'ACUFC et de ses membres auprès de l'ensemble des institutions fédérales assujetties à la Loi, tout en favorisant un renforcement de la collaboration avec les acteurs de la francophonie canadienne afin d'assurer une mise en œuvre rapide et ambitieuse des nouvelles obligations.



3 Diversité des établissements membres et potentiel de croissance de la population étudiante

Les établissements membres de l'ACUFC se distinguent par leur grande diversité : ces collèges et universités, de petite, moyenne ou grande taille, sont implantés aussi bien dans des centres urbains que dans des régions rurales et sont répartis dans l'ensemble du pays. Leur offre de programmes et de services constitue une richesse encore trop méconnue, tant de la population étudiante que des personnes qui accompagnent cette dernière dans ses choix, et ce, malgré des défis bien réels. L'une des clés pour relever ces défis consiste à accroître la fréquentation des établissements. Plusieurs études révèlent en effet un écart persistant entre la proportion de la population qui exprime le désir de poursuivre des études postsecondaires en français et celle qui concrétise réellement ce souhait. Cet écart représente un important potentiel de croissance, tant auprès des personnes ayant le français comme première langue officielle parlée que de celles ayant le français comme langue additionnelle. D'autre part, le rétablissement de la réputation du Canada comme destination d'études de choix auprès de la population étudiante internationale pourrait aussi accroître ce potentiel de croissance. L'ACUFC et ses membres doivent exploiter de façon stratégique ce potentiel de croissance afin de renforcer l'attrait de leurs établissements, d'accroître leur résilience et de consolider leur rôle incontournable dans l'écosystème postsecondaire canadien.

4 Avancées en recherche théorique et appliquée

Une véritable culture de la recherche continue de s'étendre au sein des membres de l'ACUFC. Si la recherche a toujours occupé une place centrale dans les missions respectives de ces établissements, le contexte socioéconomique actuel a incité ces derniers à renforcer cette capacité et à la mettre davantage en valeur. La communauté de recherche qui travaille en français et sur la francophonie canadienne fait encore face à de nombreux défis : accès limité aux ressources, reconnaissance inégale ou contraintes institutionnelles. Toutefois, la demande pour des travaux théoriques et appliqués ne cesse de croître. Les établissements postsecondaires francophones développent ainsi de nouvelles expertises dans des domaines de pointe, à l'avant-garde de l'innovation au Canada, tout en consolidant des axes de recherche directement liés à l'épanouissement des communautés francophones. Ces capacités renforcées positionnent les établissements comme des partenaires incontournables, profondément ancrés dans leurs milieux, capables d'apporter des réponses concrètes à des enjeux sociaux persistants et de prévoir l'émergence de nouveaux enjeux.

5 Valeur ajoutée du bilinguisme sur le marché du travail

De nombreuses études ont mis en évidence la valeur ajoutée que représente la maîtrise des deux langues officielles du Canada lors de l'intégration au marché du travail. Elles soulignent notamment que les personnes bilingues tendent à toucher un revenu moyen plus élevé. Les établissements qui ont la capacité d'offrir activement des services en français favorisent en outre le renforcement de la relation de confiance qui les lie à la population dont ils sont au service. Au-delà du contexte canadien, la maîtrise de deux langues internationales ouvre également des perspectives économiques intéressantes, particulièrement dans un environnement où la diversification des marchés pour les produits et services canadiens constitue une priorité stratégique. La mise en relief des avantages liés au bilinguisme représente donc un levier puissant pour inciter la population étudiante à choisir d'étudier en français et à reconnaître cette compétence comme un atout indéniable, à caractère distinctif et durable.

6 Volonté et nécessité de collaborer sur divers plans

En dépit des obstacles persistants, les établissements postsecondaires francophones en contexte minoritaire affichent clairement leur volonté d'accroître leur capacité à collaborer entre eux. Ils perçoivent des occasions inédites de développer une offre de programmes en français plus riche et diversifiée, d'améliorer les services offerts à la population étudiante, de renforcer la capacité d'agir de leur personnel et de mutualiser des ressources de plus en plus limitées. Ces collaborations ouvrent également la porte à de nouvelles possibilités pour leur corps professoral, notamment en matière de recherche et d'innovation pédagogique. Pour saisir ces occasions, les établissements veulent se doter de mécanismes créatifs et ambitieux. Ils comptent donc sur l'ACUFC pour jouer le rôle d'un catalyseur qui oriente et aligne leurs efforts et qui amplifie leurs forces afin de faire du réseau un acteur incontournable du paysage postsecondaire canadien et de l'avenir des communautés francophones.



Assises du plan stratégique

DANS un contexte marqué par de profondes transformations, l'ACUFC doit veiller à ce que sa mission et ses actions demeurent pleinement pertinentes. C'est pourquoi elle a choisi de redéfinir sa mission, sa vision et les valeurs qui la guident. Porteurs de sens et d'engagement, ces éléments visent à fédérer les membres et les partenaires de l'ACUFC autour d'une association toujours plus performante, crédible et inspirante.

Mission de l'ACUFC

Représenter les intérêts collectifs de ses membres tout en renforçant la capacité de ces derniers à réaliser ensemble des initiatives structurantes qui favorisent l'épanouissement de communautés francophones fortes, inclusives, agiles et résilientes, la promotion du français et la progression du bilinguisme au sein de la société canadienne.

Vision de l'ACUFC

Une francophonie canadienne riche de sa diversité, portée par des établissements postsecondaires outillés pour agir de façon pérenne, pour élargir l'offre de formations en français et en faciliter l'accès, et pour contribuer pleinement aux aspirations collectives des communautés francophones en situation minoritaire.

Valeurs de l'ACUFC

- 1** Une **rigueur** exemplaire dans la mise en œuvre de toutes les activités de l'ACUFC;
- 2** Un **ancrage** solide dans les réalités sociales, politiques et économiques qui façonnent la francophonie canadienne;
- 3** Un **leadership** mobilisateur au service des membres, des partenaires, des communautés francophones en situation minoritaire et de la société canadienne.

Axes d'intervention de l'ACUFC

- 1** La représentation stratégique des intérêts collectifs de l'ACUFC et des membres;
- 2** La réalisation d'initiatives structurantes;
- 3** La cohérence transversale de ces deux axes.

Premier axe d'intervention

Représentation stratégique

L'ACUFC évolue dans un environnement complexe, mais elle a su soulever plusieurs enjeux cruciaux dans le discours public. Par ses interventions, ses stratégies ciblées et ses réalisations concrètes, elle s'est démarquée comme un acteur incontournable au service de ses membres. Sa notoriété grandissante lui permet désormais de faire entendre la voix de ses membres à de nouveaux publics et à des partenaires stratégiques.

Les établissements membres souhaitent que l'association poursuive sur sa lancée et continue de cultiver sa capacité de représentation auprès de l'appareil fédéral et d'autres instances d'influence. Plus que jamais, ils comptent sur les plaidoyers de l'ACUFC pour faire reconnaître la contribution essentielle du secteur postsecondaire pour apporter des solutions aux défis émergents de la société canadienne. C'est dans cet esprit que l'ACUFC se dote de trois objectifs stratégiques, accompagnés de pistes d'action concrètes.



OBJECTIFS

1

Consolider la position de l'ACUFC comme acteur incontournable au sein de la francophonie canadienne et du secteur postsecondaire.

2

Renforcer la capacité collective d'influencer les politiques publiques fédérales.

3

Diffuser des plaidoyers novateurs arrimés aux discours publics.

PISTES D'ACTION

Mettre en œuvre des stratégies d'influence et de représentation fondées sur les priorités des membres, qui peuvent cibler divers publics : les institutions fédérales, les partenaires communautaires, la société civile et les institutions québécoises ainsi que la scène internationale.

Développer de nouveaux outils communs, notamment en matière de communications et de veille.

Développer une capacité de recueillir des données, de mener des recherches stratégiques et de tirer profit des savoirs collectifs des membres pour appuyer les plaidoyers.



RÉSULTAT ESCOMPTÉ

L'ACUFC est un acteur incontournable en raison de sa capacité reconnue à influencer l'adoption de mesures durables en appui au secteur postsecondaire, qui bénéficient à l'ensemble des communautés francophones en situation minoritaire.



INDICATEURS DE RENDEMENT

SOURCES DE DONNÉES

1

Rencontres politiques et administratives et comparutions devant les comités parlementaires

Rapports de la présidence-direction générale

2

Adoption de nouvelles mesures fédérales en appui au postsecondaire

Analyses internes de politiques publiques

3

Mentions par la classe politique, les partenaires et les médias

Outils de veille pour recenser les mentions

4

Production de nouveaux outils pertinents

Mesure de l'appréciation des nouveaux outils par les personnes utilisatrices

5

Taux de satisfaction des membres et des partenaires

Entrevues qualitatives auprès des parties prenantes

Deuxième axe d'intervention

Initiatives structurantes

DEPUIS ses débuts, la réalisation de projets porteurs est au cœur du mandat de l'ACUFC. Les actions concertées de l'association pour accroître l'offre de formations en santé, en justice, en éducation et en petite enfance ont produit des résultats tangibles dans les établissements postsecondaires et les communautés servies par ces établissements. D'autres initiatives, liées à la production et à la mobilisation des connaissances en français ou encore à l'accessibilité aux études postsecondaires, illustrent également la contribution unique de l'ACUFC au secteur.

Pour aller plus loin, les membres souhaitent que l'ACUFC joue un rôle plus affirmé dans le maillage et la collaboration interinstitutionnelle, afin de répondre aux besoins croissants des communautés francophones en situation minoritaire. L'association doit non seulement mettre en œuvre et pérenniser ses initiatives structurantes, mais aussi cultiver sa capacité à réaliser de nouvelles initiatives, en agissant avec intention et en saisissant les occasions qui se présentent. Dans cette perspective, l'ACUFC se fixe trois objectifs, assortis de pistes d'action concrètes.



OBJECTIFS

PISTES D'ACTION

1

Consolider et renouveler les initiatives existantes et prioritaires.

Poursuivre la mise en œuvre des projets qui favorisent l'accès à la formation postsecondaire, notamment en santé, en justice, dans tout le continuum éducatif et en matière de bourses, tout en étant à l'affût d'autres initiatives qui correspondent au mandat de l'association.

2

Assurer la concertation des membres autour de nouvelles priorités communes et de défis émergents.

Saisir des occasions d'agir de façon concertée sur des enjeux comme la recherche en français, l'accès au logement étudiant, la promotion de l'éducation postsecondaire en français et l'appui à la population étudiante internationale.

3

Accroître la capacité collective à établir de nouvelles collaborations.

Développer les capacités de l'ACUFC à devenir un courtier de collaborations entre ses membres et à entretenir des partenariats stratégiques.

RÉSULTAT ESCOMPTÉ

L'ACUFC réalise des initiatives structurantes qui favorisent et accroissent l'accès à l'éducation postsecondaire en français.



INDICATEURS DE RENDEMENT

SOURCES DE DONNÉES

1

Atteinte des résultats dans les projets en cours

Données administratives et financières de l'ACUFC, et données par projets

2

Renouveau d'initiatives existantes

Données administratives et financières de l'ACUFC

3

Développement de nouvelles initiatives respectant la mission de l'ACUFC

Données administratives et financières de l'ACUFC

4

Appui de l'ACUFC à l'établissement de nouvelles collaborations

Données administratives et financières de l'ACUFC

5

Taux de satisfaction des membres et des partenaires

Entrevues qualitatives auprès des parties prenantes

Cohérence transversale des axes d'intervention

AU cours de ses dix premières années, l'ACUFC a connu une croissance rapide, tant sur le plan des ressources humaines et financières que sur celui de l'élargissement de ses domaines d'intervention. Sa structure et ses processus avaient été conçus à une époque où ses membres fondateurs n'avaient qu'entrevu la possibilité d'une association dotée d'une telle capacité d'action.

Aujourd'hui, l'ACUFC doit mesurer le chemin parcouru, confirmer sa pertinence, continuer à faire preuve d'agilité et cultiver le sentiment d'appartenance de ses membres et de son personnel à l'égard de l'ACUFC ainsi que l'adhésion de ces derniers à sa mission, à sa vision et à ses valeurs. Pour y parvenir, il importe de mieux mettre en évidence les liens entre les activités de représentation stratégique et la réalisation d'initiatives structurantes. C'est pourquoi ce plan stratégique comprend un mandat explicite visant à assurer une plus grande cohérence transversale entre les deux axes d'intervention de l'ACUFC.



OBJECTIF

1

Rendre plus évidentes et efficaces les interactions entre les deux axes stratégiques de l'ACUFC.

PISTE D'ACTION

Revoir certains processus de l'ACUFC pour rendre celle-ci plus agile et pour améliorer les communications internes.



RÉSULTAT ESCOMPTÉ

Les établissements membres et l'équipe de l'ACUFC s'approprient le plan stratégique et comprennent comment chacune des composantes de ce plan s'arrime aux autres.



INDICATEURS DE RENDEMENT

SOURCES DE DONNÉES

1

Adhésion des membres et du personnel au plan stratégique

Entrevues qualitatives auprès des parties prenantes

2

Arrimage efficace entre les différentes composantes de l'ACUFC

Données administratives de l'ACUFC et entrevues qualitatives auprès des parties prenantes

3

Révision des processus internes

Données administratives de l'ACUFC

Conclusion

CE plan stratégique 2025-2030 ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de l'ACUFC. Il s'appuie sur dix années de croissance, de résilience et d'innovation, tout en projetant l'association et ses membres vers de nouveaux horizons. Il traduit une conviction partagée : les collèges et universités de la francophonie canadienne sont des leviers essentiels pour relever les défis auxquels fait face la société canadienne.

Grâce à un engagement collectif soutenu, l'ACUFC entend cultiver et consolider son rôle de catalyseur, de porte-parole stratégique et de porteur de projets structurants afin de renforcer l'accès à une éducation postsecondaire en français, d'accroître l'attractivité et la résilience des établissements et de contribuer de manière tangible à l'épanouissement de la francophonie canadienne.

Au-delà des objectifs et des indicateurs, ce plan stratégique comporte la promesse d'un avenir où la population étudiante, dans toute sa diversité, pourra étudier, s'épanouir et participer pleinement au développement d'une société prospère et inclusive. Ensemble, l'ACUFC et ses membres ont la capacité et la responsabilité de transformer ce plan stratégique en actions concrètes et durables et de cultiver chaque réussite, chaque partenariat et chaque initiative pour faire de l'éducation postsecondaire en français un pilier incontournable au Canada.





ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

ACUFC.CA

223, rue Main, Ottawa, Ontario K1S 1C4

613 244-7837 • 1 866 551-2637